

PARIS 2024 | Faut de accord avec Haropa Port, l'établissement public qui gère l'ensemble des ports sur le fleuve, le projet de la société RiverCat France pourrait ne pas être réalisé dans les temps.

Pour les navettes sur la Seine, les JO s'éloignent

Nolwenn Cosson

L'INCOMPRÉHENSION, la colère, et du désespoir se mêlent dans la voix de Dany Carvalho. Plus les semaines passent, et plus son rêve de voir circuler ses navettes fluviales sur la Seine lors des Jeux olympiques 2024 semble s'éloigner. Malgré plusieurs échanges, à ce jour, aucun accord écrit n'a été trouvé entre sa société, RiverCat France, et Haropa port, le gestionnaire du premier port fluvial européen pour le transport de passagers.

Et sans celui-ci, impossible de mettre en service les bateaux qui devaient relier, à partir d'avril prochain, Issy-les-Moulineaux, dans les Hauts-de-Seine, à Alfortville, dans le Val-de-Marne, en passant par Beaugrenelle, les Invalides, le Louvre et la Bibliothèque nationale de France (BNF). C'est en effet Haropa Port, l'établissement public qui gère l'ensemble des ports, embarcadères et pontons situés dans Paris intra-muros mais aussi en proche banlieue. Et qui donc délivre les titres d'occupation du domaine public fluvial nécessaires à l'exercice d'une activité de transport fluvial de passagers.

Dès janvier 2022, RiverCat sollicitait Haropa port pour déterminer un emplacement dans un port d'attache pour amarrer le soir les navettes fluviales. Mais surtout pour obtenir les autorisations d'ac-



Les bateaux de RiverCat France pourraient relier, à partir d'avril, Issy-les-Moulineaux à Alfortville en passant par Beaugrenelle, les Invalides, le Louvre et la BNF.

de Paris. Nous avons également proposé un processus tenant compte des règles de domanialement publique et des contrats en cours ainsi qu'un calendrier réaliste. »

Une intervention du ministre des Transports ?

Joint par téléphone mi-septembre, Antoine Berbain, directeur général délégué de Haropa port, certifiait qu'il n'y avait « aucun blocage » de leur part. « Leur projet est intéressant mais c'est à eux de démontrer leur crédibilité. Nous leur avons expliqué à plusieurs reprises ce qu'il était possible de faire, ou non. Nous avons facilité la réalisation de leur projet en identifiant les escales utilisables. Leur réaction est assez inhabituelle. On essaie de trouver des solutions et eux engagent un contentieux contre nous... » Aujourd'hui, Dany Carvalho n'a plus qu'un espoir : l'intervention du ministre des Transports. Pour rappel, sa société a été lauréate de l'appel à projets lancé par Voies navigables de France et l'agence de l'innovation dans les transports pour des « démonstrateurs de bateaux autonomes décarbonés » pour les Jeux de Paris 2024.

coster à des pontons pour l'embarquement et le débarquement des 100 passagers attendus à bord.

« On a pourtant tous les feux verts »

Après plusieurs relances, une première étape a été franchie en septembre. Haropa a donné son accord pour l'utilisation des escales, sauf celle des Invalides, déjà utilisée par un autre service de bateau bus sur la Seine. « Ils se sont engagés à nous trouver une autre solution. On a donné notre accord, retrace Dany Carvalho. Mais aujourd'hui, on nous demande de patienter encore un an et demi pour pouvoir commencer à discu-

ter. Haropa n'évoque aucune autre raison qu'un simple manque de temps de leur part pour préparer l'appel d'offres et la convention. On a pourtant tous les feux verts, le soutien des élus et des futurs usagers, les capacités financières. Il ne nous manque que les escales. Qu'est-ce qui prend tant de temps ? »

Le président de RiverCat est d'autant plus inquiet qu'il ne peut pas laisser à l'arrêt ses sept futurs bateaux, en cours de rénovation à Rotterdam (Pays-Bas), pendant toute cette période. « En tant que start-up, nous ne disposons pas d'un fonds de roulement suffisant pour supporter une inactivité prolongée. » Las,



Le travail d'identification des sites qui pourraient être utilisés est certes complexe mais il avance

Les services de Haropa Port

Dany Carvalho a décidé de porter l'affaire devant le tribunal administratif de Paris.

De leur côté, les services de Haropa « contestent formellement les allégations de mauvaise volonté » émises à leur encontre. « La Seine est au cœur des JO avec, entre autres, la cérémonie d'ouverture et les épreuves de natation en eau libre. Ce qui impacte le calendrier des projets. Nos équipes aguerries à l'instruction technique de ce type de dossier poursuivent les discussions, assure-t-on. Le travail d'identification des sites qui pourraient être utilisés est certes complexe mais il avance. Plus de cinq sites ont déjà été mis sur la table pour le bief